



## **Groupe de Haute Montagne**

Association loi de 1901 fondée en 1919, déclarée à la sous-préfecture de Bonneville – Haute Savoie  
Enregistrée sous le numéro 2098 au JO n°28 du 12 juillet 1995  
Adresse postale : GHM, Maison de la Montagne, 190 place de l'Eglise, 74400 Chamonix, France

### **COMPTE-RENDU: ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GROUPE DE HAUTE-MONTAGNE**

**GRENOBLE LE 10 DECEMBRE 2005**

**Les membres possédant une adresse e-mail sont priés de la transmettre au secrétaire :  
stephane.bauzac@univ-savoie.fr**

**L'utilisation de la messagerie est très efficace pour la diffusion ou la recherche rapide  
d'information et soulage les finances du Groupe. Nous souhaiterions l'utiliser plus  
largement. Merci**

#### **Membres présents**

Mesdames : Yvette Vaucher – Claire David

Messieurs :

Bauzac - Belleville – Bertrand – - Chapoutot – Coupé – Frehel - Flematti – Frésafond -  
Fucsko – - Giot - – Grasset - Hoffmann – Labaeye - Lenoir - – Mercadié– Pégourié –Peysson  
– Prieur–Vernotte

#### **Ont fait parvenir leur pouvoir**

48 membres

Ouverture de l'assemblée générale ordinaire du Groupe de Haute-Montagne à 15h00 par son président, Leslie Fucsko qui remercie la mairie de Grenoble d'avoir bien voulu, une fois de plus nous accueillir.

Comme chaque année, le président demande une minute de recueillement en hommage aux membres du Groupe disparus pendant l'année écoulée, Jean-Marie Pruvost, Marcel Bize, Jean-Pierre Bougerol, Pierre Leroux, Lucien Bérardini.

## **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

Leslie Fucsko termine sa 1<sup>ème</sup> année de présidence. Il souligne la situation contrastée du GHM, qui de son point de vue va à la fois bien et mal, gardant une audience et un prestige réel dans la communauté alpine, malgré l'érosion et le vieillissement de ses effectifs.

Pour l'année 2005, les principales actions du Groupe ont été la remise du Piolet d'Or, l'édition de Cimes, point développé plus loin, et la refonte du système d'aide aux expéditions.

L'aide aux expéditions prend maintenant la forme d'une bourse, destinée à aider de jeunes alpinistes non membres du GHM, présentant des projets intéressants et novateurs. L'objectif est d'améliorer l'image du GHM auprès des jeunes alpinistes, et surtout de les inciter à intégrer le Groupe. La mise en place de cette bourse a été largement annoncée dans la presse spécialisée.

La bénéficiaire pour l'année 2006 sera Claire David (par ailleurs admise au Groupe lors de la même AG), pour son projet d'ascension du Lothse en solo et sans oxygène. A noter que l'aide aux membres du GHM partant en expédition, pratiquée depuis plusieurs années, est poursuivie en parallèle.

Leslie souligne également le travail important réalisé en direction des fabricants (Millet et Béal essentiellement), qui a débouché :

- côté Béal sur une aide en matériel pour les expéditions parrainées par le GHM
- côté Millet, une aide à l'édition de Cîmes (1500 €) et une aide en matériel également pour les expés.

## **ADMISSION DE NOUVEAUX MEMBRES**

Claire David, himalayiste, parrainée par Jean Fréhel et Hubert Giot

Stefan Cieslar, grimpeur et ouvrier polyvalent, guide de haute montagne, parrains S. Bauzac  
L. Fucsko

Toutes nos félicitations à ces deux nouveaux membres.

## **POSITION DU GHM PAR RAPPORT A LA FFME et FFCAM**

Ce point est abordé à la demande de Jean Fréhel. Il est rappelé que le GHM est actuellement membre de la FFME, ce qui implique une adhésion d'un montant de 100 € et la revente de licences fédérales aux membres du GHM (nécessaire pour l'agrément des expéditions et la détaxe du matériel).

La discussion met en lumière les points suivants :

- la FFME recouvre un grand nombre d'activités, parmi lesquelles l'alpinisme est devenu très minoritaire ;
- le GHM est sans doute un peu plus proche, du point de vue de ses idéaux et de ses valeurs, de la FFCAM.

Après débat, il est décidé de laisser la situation en l'état, tout en recherchant des actions communes possibles avec la FFCAM. Yves Peysson prend pour l'exemple les expéditions scientifiques.

## **CIMES 2005**

Le président félicite Pierre Chapoutot du remarquable travail qu'il a effectué cette année encore. Il souligne combien Cimes constitue une vitrine essentielle pour le GHM.

Le bilan s'établit comme suit :

- tirage 500 plus retraitage de 150 ;
- vendus 350 ;
- distribués aux membres 125.

Le chiffre des ventes a plus que doublé par rapport à l'édition précédente, grâce à la diffusion maintenant prise en charge par Guérin (Cimes figure sur son catalogue).

Pierre Chapoutot prend la parole pour souligner la difficulté et l'importance du travail de collecte, de mise en page, de correction qu'il effectue quasiment seul.

Pierre Frésafond propose son aide pour la recherche de photographies et intègre le comité de rédaction.

## **RAPPORT MORAL DU TRESORIER**

Jean-Jacques donne lecture des comptes 2005 arrêtés au 31/10 : voir détail sur feuille jointe. Il compte envoyer un courrier de relance aux camarades en retard de cotisation.

Il donne lecture en séance de la très émouvante lettre que notre camarade Jean Letourneur, 89 ans, lui a adressé avec sa cotisation (extrait) : « *Toujours fidèle, mais malheureusement, à 89 ans, je viens d'être atteint par une agression physiologique très grave qui me privera de la rencontre du 10/12 à laquelle je me réjouissais d'assister... Cette lettre est peut-être la dernière occasion pour dire que j'ai été particulièrement touché et fier d'être accueilli en 1948 par notre Groupe ...auquel j'adresse collectivement mes amitiés.* »

Le président déclare close l'assemblée générale 2005 du Groupe de Haute-Montagne à 18h00.

Le Secrétaire

Stéphane Bauzac

Le Président

Leslie Fucsko

## Bilan financier 2005

	RECETTES	DEPENSES
Cotisations GHM/CAF/FFME - Revues	3 098,40 €	
Reversements FFME/CAF - Revues		776,00 €
Ventes de Cimes	5 168,03 €	
Ventes de Grand Alpinisme		
Production de Cimes		9 187,73 €
Sponsor Beaufour IPSEN	1 000,00 €	
Frais de banque		71,76 €
Retour trop perçu sur prestation banque		
Fonctionnement divers		205,30 €
Déplacements Comité Directeur		126,00 €
Affranchissements / frais de port		823,03 €
Wanadoo		240,00 €
Téléphone		187,84 €
Aides aux expéditions		600,00 €
Virements vers compte épargne		
Avance repas AG		600,00 €
Retout sur avance repas AG	575,00 €	
TOTAUX	9 841,43 €	12 817,66 €
Retours du compte épargne	3 500,00 €	
	13 341,43 €	12 817,66 €
Solde exercice du 31/10/2004 au 31/10/2005		523,77 €
Solde compte association au 31/10/2004		2 390,54 €
Solde compte association au 31/10/2005		2 914,31 €
Solde compte épargne au 30/10/2003		7 086,23 €
Retour au compte association		- 3 500,00 €
Intérêts 2004		73,38 €
Solde compte épargne au 30/10/2004		3 659,61 €